

Les Cahiers des dix



Présentation

Fernand Harvey

Numéro 66, 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1015068ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1015068ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Harvey, F. (2012). Présentation. *Les Cahiers des dix*, (66), v–xi.
<https://doi.org/10.7202/1015068ar>

Présentation

Selon une règle établie dès la fondation des *Cahiers des Dix* en 1936, chaque membre de la Société des Dix est libre du choix de son sujet. Bien que cette règle soit toujours en usage, le présent numéro de 2012 montre une convergence entre plusieurs articles. C'est le cas pour l'étude de l'histoire politique des années 1820 dans le Bas-Canada. Mais d'une façon plus générale, les travaux et les problématiques des uns trouvent un écho dans les travaux et les références des autres, comme on pourra le constater à la lecture de certains articles de ce numéro des *Cahiers*.

Jocelyne Mathieu nous plonge dans l'univers personnel de quatre filles de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, premier titulaire du poste de premier ministre du Québec en 1867. C'est à partir de leurs journaux juvéniles conservés dans le riche fonds de la famille Chauveau qu'on découvre les intérêts et les préoccupations quotidiennes de Flore, l'aînée, puis d'Éliza, d'Henriette et d'Honorine. Compte tenu de la différence d'âge entre ces quatre sœurs, la période couverte par leurs journaux intimes s'étend sur une vingtaine d'années, soit de 1855 à 1876. Quels sujets aborde-t-on dans ces écrits personnels ? On y relate, bien sûr, des événements et on y rapporte des actions, mais on y exprime aussi des états d'âme. Le tout en référence aux personnes de la maisonnée, au cercle d'amis et au milieu scolaire. Comme le souligne Jocelyne Mathieu, « les journaux intimes, si privés soient-ils, reflètent l'éducation et les mentalités des collectivités d'appartenance de leurs auteurs ». À cet égard, on lira avec intérêt les propos d'Éliza sur sa vie au couvent et sur l'influence de modèles féminins personnifiés par certaines religieuses qualifiées affectueusement de « matantes ». Mais tout n'est pas rose pour autant dans l'univers familial des Chauveau frappés par la maladie et le décès hâtif de quatre des cinq filles Chauveau, puis de leur mère Marie-Louise. Cet article pose donc les bases d'une analyse ethnologique d'un milieu bourgeois canadien-français de la seconde moitié du XIX^e siècle à travers la forme du journal intime. L'auteur se propose, dans un prochain texte à paraître dans les *Cahiers*, de dégager certains

éléments de fond concernant les réseaux sociaux et politiques de la famille Chauveau, compte tenu de la place de premier plan occupée par le père.

Les trois articles qui suivent sont inter-reliés et contribuent au renouvellement de l'historiographie politique du Bas-Canada des années 1820, plus ou moins délaissée au profit de la décennie qui suit, associée aux impasses politiques et aux Rébellions de 1837-1838. Dans leurs articles respectifs, Louis-Georges Harvey, Yvan Lamonde et Gilles Gallichan considèrent que la polarisation engendrée par le projet d'union législative entre la colonie du Haut-Canada et celle du Bas-Canada en 1822 a été un catalyseur sous-estimé de la prise de conscience politique des « Canadiens ». Une distance s'établit dans le rapport avec la métropole britannique et annonce l'éclosion d'un discours plus ouvertement républicain au début des années 1830.

L'article de Louis-Georges Harvey sur l'origine de l'idée fédérale au Québec (1765-1815) éclaire les tenants et aboutissants du projet d'union de 1822. Il importe, selon lui, de situer cette crise constitutionnelle dans le contexte nord-américain et d'en analyser la genèse sous l'angle de la gouvernance impériale, plutôt que d'y voir une lutte entre deux nations, les Canadiens français et les Canadiens anglais, pour le contrôle politique du territoire, comme le soutient l'historiographie néo-nationaliste de l'École de Montréal. C'est dans cette perspective que Louis-Georges Harvey s'emploie à mieux cerner les idées politiques des partisans de la gouvernance impériale, plus particulièrement celles William Smith, juge en chef de la colonie royale de New York, puis de la colonie de la « Province of Quebec » après l'indépendance américaine. Prenant le contre-pied des interprétations qui considèrent l'histoire impériale à l'époque des grandes révolutions atlantiques comme celle d'un recul inévitable devant les mouvements de libération et d'affirmation coloniale, Louis-Georges Harvey y voit plutôt une tentative, assez bien réussie à long terme, de réadaptation de l'Empire britannique. Quelle est cette perspective impériale promue par William Smith et par Jonathan Sewell, son successeur à titre de juge en chef du Bas-Canada ? Malgré une différence de contexte et certaines divergences de vues entre un Smith plus libéral et un Sewell plus conservateur, il s'agit pour eux de préserver l'influence de la Grande-Bretagne dans ses colonies de l'Amérique du Nord en créant une sorte de gouvernement fédéral voué à ses intérêts. Dans ce gouvernement général, le pouvoir exécutif serait contrôlé par la prérogative royale représentée par ses administrateurs coloniaux et un conseil exécutif acquis aux valeurs aristocratiques afin de restreindre l'influence des assemblées électives à tendance démocratique et populiste. Ainsi chapeautées par un gouvernement général, les gouvernements provinciaux n'auraient plus que des pouvoirs limités. Les idées de Smith et de Sewell n'auront cependant pas la cote auprès des politiciens britanniques qui se

méfient de l'idée d'un gouvernement général. De son côté Sewell s'opposera au projet d'union législative de 1822 qui ne prévoyait pas la création d'un tel gouvernement général. Ses idées et celles de Smith continuent néanmoins de cheminer jusqu'en 1867. Cependant, comme le souligne L.-G. Harvey, le fédéralisme exécutif préconisé par ces deux juges en chef représente « un mécanisme de domination et un modèle de gouvernance permettant de perpétuer l'hégémonie politique impériale plutôt qu'une pensée annonciatrice de l'avènement du Canada moderne », comme le soutiennent certains historiens canadiens anglais.

De son côté, Yvan Lamonde analyse la crise politique engendrée par le projet d'Union de 1822 à travers le cheminement personnel de Louis-Joseph Papineau, Orateur de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada et chef du Parti canadien. Rappelons que ce projet d'Union abrogeait la Constitution de 1791 et prévoyait une seule Chambre d'assemblée pour le Haut et le Bas-Canada dont les pouvoirs seraient assujettis au contrôle de l'exécutif. L'anglais serait la seule langue dans les débats parlementaires et l'influence des députés canadiens-français serait amoindrie, voire marginalisée à moyen terme. Dans son article, Yvan Lamonde démontre comment Papineau s'appuie sur sa conception des libertés britanniques pour mettre en valeur les dimensions civiques de la vie coloniale, incluant « le droit de n'obéir à aucune loi qu'à celles que nous avons formées et adoptées nous-mêmes par nos représentants ». Délégué à Londres avec John Neilson, en 1823, Papineau s'y rend avec l'intention d'y défendre le point de vue des opposants au projet d'Union et de s'y faire des alliés politiques. Son idéal démocratique est vite confronté à la réalité qu'il observe sur place. Il constate « le peu de soin avec lequel sont conduites les affaires de la colonie » et le fait que « personne ne connaît ni ne s'occupe du Canada ». Ses observations portent aussi sur l'importance des inégalités sociales en Angleterre et le peu de participation de la population à la vie politique. Tous ces constats qui s'ajoutent aux confrontations avec le gouverneur Dalhousie à la Chambre d'assemblée contribuent à le détacher de sa référence pro-britannique au profit d'une américanité qui prend la forme politique du républicanisme.

Quant à Gilles Gallichan, son analyse de la crise parlementaire de 1827 au Bas-Canada apporte un élément complémentaire aux deux articles précédents. Il rappelle, dans un premier temps, la nature du conflit politique qui opposait le gouverneur Dalhousie et son Conseil exécutif d'une part, et la Chambre d'assemblée avec Louis-Joseph Papineau à titre d'Orateur de la Chambre d'autre part. Ce conflit se cristallisait autour de l'allocation des crédits pour la partie des dépenses courantes qui relèvent de l'Assemblée. L'autocrate Dalhousie exigeait que l'Assemblée vote en bloc le budget qu'il lui présentait, ainsi qu'une liste civile devant être votée pour la durée de la vie du roi. Opposés à une telle pratique discrétionnaire,

les députés réclamaient au contraire le pouvoir d'examiner annuellement le détail des dépenses du gouvernement et demandaient des explications sur chacun des postes attribués dans la liste civile. Une telle prise de position de l'Assemblée, si elle avait été acceptée par le gouverneur aurait ouvert la porte à l'obtention de la responsabilité ministérielle, laquelle ne sera finalement obtenue qu'en 1848 sous le régime de l'Union. Entretemps, le conflit persistait entre le gouverneur et l'Assemblée, alimenté par le projet d'union législative de 1822, projet avorté mais toujours présent chez ses partisans. Gilles Gallichan reconstitue dans le détail l'affrontement politique entre Dalhousie et la Chambre d'assemblée à la suite du refus du gouverneur de sanctionner l'élection de Papineau comme Orateur de la Chambre au début de la session de novembre 1827, la première de la nouvelle législature. Ce geste, sans précédent récent dans le parlementarisme britannique, a avivé la colère de la population qui venait de réélire le Parti patriote de Papineau par une écrasante majorité et a suscité de vifs débats dans les journaux de l'époque. Et Gilles Gallichan de conclure : « Sans le vouloir, le gouverneur Dalhousie, par son entêtement aristocratique, avait fait avancer la jeune démocratie bascanadienne, une première fois en appuyant le projet d'union de 1822 et une seconde fois en rejetant l'élection de Papineau au poste d'Orateur ».

Dans un tout autre ordre d'idées, Marie-Thérèse Lefebvre nous présente les résultats d'une enquête sur l'existence d'une culture canadienne-française lancée en 1940 par *L'Action nationale*, alors sous la direction d'André Laurendeau. Les incertitudes provoquées par la défaite de la France à l'heure la plus sombre de la Seconde Guerre mondiale avait provoqué un sentiment d'inquiétude et de pessimisme au sein des élites de l'époque quant à l'avenir du Canada français. De son côté Lionel Groulx se demandait, dans un article-choc publié la même année, si son peuple était « apte à la vie », s'il avait des « buts dans la vie » et s'il avait seulement « conscience qu'il en faut ». Laurendeau renchérit en s'interrogeant sur l'avenir de ces « trois millions de paysans et d'ouvriers qui partagent la même culture ». Le débat sur la culture s'engage dans *L'Action nationale* et dans divers journaux et revues. Marie-Thérèse Lefebvre a compilé les noms de 53 répondants, dont les deux tiers proviennent du milieu intellectuel et l'autre tiers du milieu artistique. L'éventail des réponses obtenues est fort diversifié et varie entre deux pôles : celui de la civilisation et celui des œuvres artistiques. Pour certains, la culture canadienne-française doit s'inspirer de la France ou encore des États-Unis, alors que pour d'autres, elle doit être fidèle à son passé, sa ruralité, ses traditions et sa religion. Quelques esprits plus audacieux affirment que cette culture doit rejeter toute imitation et créer à partir de ce qu'elle est. Ainsi, selon Albert Peltier, « Nous sommes impuissants à penser, à agir, à vivre par nous-mêmes ». Guy Frégault abonde dans le même sens : « La culture, déracinée du réel, doit être

replantée au cœur de nos soucis les plus actuels ». Par contre, d'autres mettent en doute la nécessité de s'inspirer de thèmes canadiens en art ou du folklore en création musicale, préférant mettre l'accent sur l'autonomie de l'art. Enfin, peu de répondants osent s'aventurer dans l'avenir, bien que plusieurs affirment qu'il soit possible d'atteindre l'universel en passant par la culture canadienne-française. Mais aucun ne pouvait prévoir l'explosion de créativité littéraire et artistique qui adviendra vingt ans plus tard dans la foulée de la Révolution tranquille. Quelques-uns ont su toutefois lancer des perches vers l'avenir. Ainsi pour Édouard Montpetit : « Le jour où nous plierons la formule américaine à notre génie français plutôt que de la subir, nous serons non seulement sauvés mais fortifiés ». Quant au rôle de la ville dans la culture, on ne l'évoque pas explicitement. Tout se passe comme si, pour certains répondants, la ville constituait une menace d'anglicisation et d'américanisation pour la culture canadienne-française définie par ses racines rurales et traditionnelles. Pourtant, André Laurendeau l'évoque avec lucidité dans une conférence de 1945. S'adressant à l'auteur de Maria Chapdeleine, il lance ce constat : « Bien des choses ont changé, Louis Hémon. Notre race est devenue urbaine ».

Simon Langlois nous présente, quant à lui, une biographie intellectuelle inédite de Jean-Charles Falardeau, le premier sociologue professionnel engagé à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval fondée par le père Georges-Henri Lévesque. Cet article met l'accent sur la formation universitaire de Falardeau à Chicago durant les années 1940 et sur ses interventions publiques fondées sur ses recherches de terrain, du début des années 1950 jusqu'au milieu des années 1960. Simon Langlois insiste à juste titre sur l'influence déterminante de ses maîtres de l'Université de Chicago – notamment Everett C. Hughes, Louis Wirth, Robert Park, E.W. Burgess, Robert Redfield – sur sa formation scientifique. On y trouve la source de son intérêt pour l'étude de la ville et de l'imaginaire social. Sa thèse de doctorat, jamais terminée à cause de ses divers engagements universitaires, portait sur l'étude sociologique d'une paroisse canadienne-française. Le choix d'un tel sujet porte la marque de son époque, alors que le Québec est en voie d'urbanisation rapide. Falardeau occupe le poste de directeur du Département de sociologie de l'Université Laval de 1951 à 1961. Au cours de cette période particulièrement active de sa carrière universitaire, il s'intéresse à l'étude des groupements humains, des institutions et des structures sociales, sans oublier pour autant le rôle des acteurs. Son approche sociologique, influencée comme on vient de le souligner par ses maîtres de l'École de Chicago, accorde une importance fondamentale aux études de terrain. Qu'il ait été avec Fernand Dumont et Yves Martin l'un des fondateurs de la revue *Recherches sociographiques* en 1960 s'inscrit naturellement dans sa démarche scientifique. Elle aura un prolongement auprès

des jeunes diplômés en sociologie formés à Laval et qui intègrent les rangs de la fonction publique au cours des années 1960. Par ailleurs, Falardeau a joué un rôle d'intellectuel public, particulièrement au cours de la période qui annonce la Révolution tranquille, comme le révèle cet article. Il a été sur toutes les tribunes pour débattre de diverses questions sociale et politiques comme les allocations familiale, la crise du logement dans les quartiers ouvriers, le développement urbain, la social-démocratie, le fédéralisme canadien, la dualité canadienne et l'intégration de la société canadienne-française au continent américain.

Dans son texte, Fernand Harvey aborde, pour sa part, la question de la mémoire collective vue à travers les monuments historiques érigés dans la ville de Québec entre 1828 et 2012. Au-delà d'un simple inventaire à l'usage du promeneur ou du touriste, il s'agit de considérer dans quelle mesure ce corpus de quelque 110 monuments, statues et bustes constitue une représentation que les élites urbaines se font de l'histoire. Dans le cas de Québec, sa riche histoire coloniale, militaire, politique et sociale a donné lieu à deux vagues distinctes de commémoration : celle des années 1890-1930 et celle des années 1980-2012. D'importantes différences de nature idéologiques, historiographiques et esthétiques caractérisent ces deux vagues d'érection de monuments historiques. Néanmoins, un trait fondamental commun se dégage de ce rapport avec le passé : son dualisme commémoratif, considéré tantôt comme rassembleur, tantôt comme purement factuel ou encore comme conflictuel. Le monument à Wolfe et Montcalm, en 1828, inaugure ce dualisme qui connaîtra diverses expressions par la suite : laïc/religieux, Québec/Montréal, libéral/conservateur, souverainiste/fédéraliste, culture amérindienne/culture européenne. Tous les monuments ne s'inscrivent pas pour autant dans cette logique, comme en témoignent les monuments qui font référence aux héros de la Nouvelle-France ou ceux de la période plus récente à caractère social ou culturel. De plus, la seconde vague de commémoration est marquée par une ouverture inédite du côté de la commémoration internationale, notamment avec la création du parc de l'Amérique latine. Enfin, l'approche à la fois historique et sociographique de cet article permet de dégager des thématiques commémoratives et de reconstituer la petite histoire des projets de commémoration les plus litigieux. Cette histoire des monuments révèle, par le fait même, le jeu des acteurs en cause dans l'orientation de ce travail de mémoire.

Les deux derniers articles sont consacrés aux études amérindiennes. Laurier Lacroix aborde un sujet qui n'a pas fait l'objet d'études particulières à ce jour : celui de l'art amérindien au Québec durant la période de contact, au début du XVII^e siècle. Une telle étude constitue un véritable défi pour l'historien de l'art qui « travaille le visible à partir de ce qui est lisible dans l'œuvre ». Or, on ne connaît pas les artistes amérindiens de cette époque ni leurs œuvres, fondées sur

une pratique éphémère et des matériaux organiques, ont disparu. Il faut donc s'en remettre à des sources écrites d'origine européenne pour avoir un accès indirect à ces artefacts. Parmi ces sources, Laurier Lacroix privilégie *Le Grand voyage du pays des Hurons* publié en 1632 sous la signature du frère Gabriel Sagard, un missionnaire récollet qui a séjourné en Huronie en 1623-1624. Fin observateur, Sagard se révèle un véritable ethnographe et décrit, dans le détail, diverses pratiques artistiques des femmes huronnes en rapport avec la parure et l'ornementation. Il s'intéresse également aux rites funéraires. D'une façon générale, Sagard porte un jugement admiratif sur l'habileté et l'ingéniosité des femmes huronnes dont les pratiques artistiques s'appuient sur les matériaux organiques disponibles dans leur environnement. Pour lui, ces objets qui représentent souvent des hommes, des animaux, des oiseaux et des figures mythologiques ont une fonction purement décorative et esthétique. Ses références culturelles européennes ne lui permettent pas de saisir la portée symbolique de cet art, lequel s'inscrit dans une véritable cosmogonie.

Denys Delâge, de son côté, s'attarde à la condition des autochtones au XIX^e siècle, et au regard attentif et analytique qu'ont posé sur eux trois observateurs de l'époque soit Alexis de Tocqueville, Gustave de Beaumont et Albert Gallatin. Il met en parallèle leurs constats et les perceptions des colonisateurs, ceux-ci se voyant comme des êtres de culture – et donc capables d'apporter la civilisation – tandis que les autochtones n'étaient, dans cette perspective, que des êtres de nature qui vivaient sur des terres n'appartenant à personne.

Comme un imposant choc microbien avait en grande partie détruit les peuples autochtones des Amériques laissant ainsi le champ libre aux « Blancs », l'occupation du territoire s'est faite, rappelle Delâge, avec un facteur de multiplication qui a refoulé les premiers occupants, les a privés de leurs terres et les a contraints à un autre modèle de civilisation. Les conquêtes coloniales, les guerres tout comme l'émigration ou les déportations ont alors réduit à néant leur résistance. C'est donc ce tableau d'une nation conquise dans les États-Unis d'Amérique qui est ici retracée et les trois observateurs du XIX^e siècle posent – chacun à sa façon – un regard critique sur ce qu'est et sur ce que signifie, dans son application, la démocratie américaine. À son tour, Denys Delâge pose un regard, également critique et fort pertinent, sur la pensée de ces observateurs. Un texte qui fait apparaître dans sa trame historique nord-américaine la dichotomie Nature/Culture, Soi et l'Autre, Sauvagerie/Civilisation.

Fernand Harvey

Secrétaire de la Société des Dix